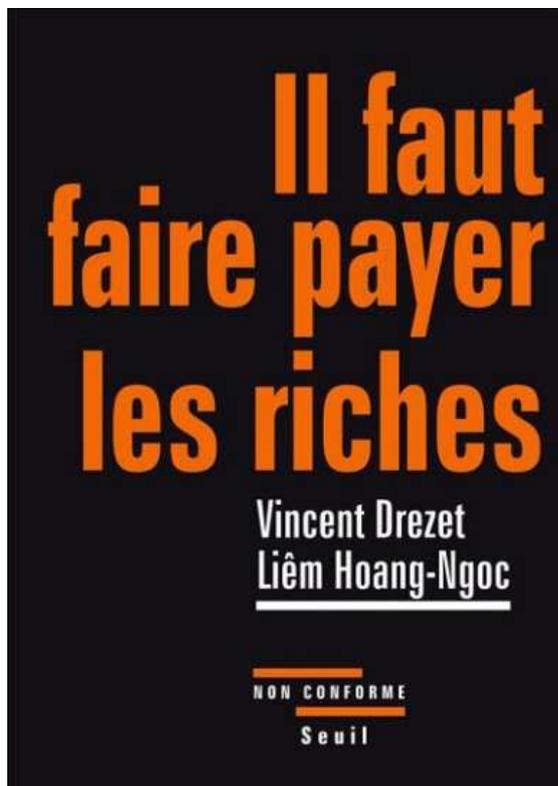


*Alors que le président de la République promet une réforme fiscale au printemps les **Librairies Pavé et attac 78 sud** vous invitent à une conférence-débat sur la fiscalité*



Avec Vincent Drezet,

Secrétaire général du Syndicat National Unifié des Impôts (SNUI-Solidaires). Auteur au Seuil, avec Liêm Hoang-Ngoc, de

Il faut faire payer les riches

Vendredi 4 mars 20h30

**Communauté d'agglomération de SQY
2 avenue des IV Pavés du Roy à
Montigny le Bx (bus 414 arrêt la Source)**

Entrée libre

D'après nos gouvernants, la France est au bord de la faillite, elle accumule les déficits.

La France a-t-elle un problème de dépenses ou un problèmes de recettes ? Entre 2000 et 2010, les recettes de l'Etat ont été amputées de 100 milliards d'euros en raison des baisses d'impôts (rapport Carrez de l'Assemblée nationale) favorisant le déficit budgétaire. Suite à la crise financière provoquée par les banques, les dépenses du plan de relance de l'économie ont encore accru ce déficit. On nous présente donc la rigueur comme inéluctable. Pourtant pendant ce temps, on apprend que la France est au troisième rang mondial pour le nombre de millionnaires sur son territoire (Rapport 2010 sur la richesse mondiale de l'Institut de Recherche du Credit Suisse). Donc de l'argent il y en a mais « il faut faire payer les riches » !

Cet ouvrage va à contre-courant des idées reçues qui ont servi au cours des deux dernières décennies à faire l'apologie d'un système économique ayant favorisé la reconstitution d'une classe de rentiers. Il montre qu'il n'est pas aberrant de vouloir « faire payer les riches » par le biais de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur le patrimoine. Il expose les principes de la réforme fiscale dont les auteurs souhaitent que le camp du progrès s'empare lors de l'élection présidentielle de 2012. Il souligne la pertinence particulière, dans le contexte actuel, de la montée en puissance de l'Impôt progressif sur le Revenu, assis sur une assiette large, comme instrument essentiel de redistribution et de financement des dépenses universelles. Il propose de faire table rase des prélèvements sur le patrimoine, partiels et imparfaits, pour leur substituer un Impôt Général sur le Patrimoine (IGP) dont la vocation est d'être plus simple et plus « lisible ».

Attac 78 sud, 24 rue Jean Jaurès, 78190 Trappes <http://attac78sud.free.fr>
Association d'éducation populaire tournée vers l'action

LE PAVE DU CANAL 3bis quai F. Pouillon - Halle Sud-Canal - 78180 Montigny le Bretonneux - 01 30 44 39 39
LE PAVE DANS LA MARE Centre des 7 Mares 78990 Elancourt